



ATTESTATION D'APTITUDE CAT. I

Épreuve de l'attestation d'aptitude « Manipulation des fluides frigorigènes » Cat. I

Objectifs

- **Obtenir l'attestation d'aptitude** obligatoire pour réaliser des manipulations de fluides frigorigènes de Catégorie I, conformément au code de l'environnement



VOTRE BÉNÉFICE

Manipulez les fluides frigorigènes en conformité avec la législation

Programme

ÉPREUVE THÉORIQUE (1 HEURE SOUS FORME DE QCM)

- Les unités normalisées
- Les caractéristiques des systèmes thermodynamiques
- Propriétés des fluides frigorigènes, transformations thermodynamiques, impact sur l'environnement
- Exploitation du diagramme enthalpique
- Composants du cycle frigorifique, rôles et importance de la prévention des fuites
- Dispositions réglementaires pour la manipulation des fluides
- Procédures de gestion et stockage des fluides frigorigènes
- Rédaction de rapports sur l'état du matériel, des différents composants et des risques de fuites

ÉPREUVE PRATIQUE (2H30)

- Épreuve de pression, contrôle d'étanchéité
- Utilisation de la pompe à vide, manomètres, thermomètres, multimètres

- Contrôle indirect de la charge suivant les conditions de fonctionnement
- Utilisation du contrôleur électronique de fuites : test
- Connecter et déconnecter les manomètres avec un minimum de pertes de fluide
- Récupération de fluide avec groupe de transfert, bouteilles de récupération
- Utilisation de la balance électronique
- Mise en service et arrêt d'une installation
- Inspection visuelle d'une installation
- Réglages des organes de sécurité
- Brasage sur cuivre

L'attestation d'aptitude sera délivrée si le candidat a réussi les 2 évaluations (théorique puis pratique)

NOMBRE DE PARTICIPANTS



6 maximum par session

DURÉE



1 jour, soit 7 heures

Public concerné

Techniciens devant intervenir sur les circuits frigorifiques des climatiseurs et PAC, et manipuler les fluides frigorigènes

Pré-requis

Il est recommandé de maîtriser les connaissances en froid et régulation, maintenance et entretien, mise en service des climatiseurs ou des PAC aérothermiques ainsi que le contrôle d'étanchéité et la récupération des fluides frigorigènes correspondants à la Catégorie I.

Parcours conseillé

AGR 1-00 ▶ AGR 1-01 ▶
AGR 1-05 ▶ [AGR 1-03](#)

Tarif par stagiaire

335€ HT, soit 402€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis sous forme de QCM individuel / Attestation de formation

EXAMEN

Le stagiaire doit se présenter à l'épreuve avec une tenue de travail adaptée et les équipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, gants, lunettes... Il doit se munir d'une pièce d'identité

Cette journée est un EXAMEN et ne bénéficie pas des conditions liées aux formations, le déjeuner est donc à votre charge

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

☎ 04 72 10 27 69
www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
**CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU**

Tél. : **04 72 10 27 69**
cesc.formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION



CHAUFFAGE ÉLEC.

- CEL 1-56** / Démarche commerciale - Conseil
- TRV 1-57** / Démarche commerciale - Expert
- FEE 1-02** / FEE Bat Module RENOVE
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique


CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-53** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI
- AGR 1-21** / QualiPac module CET
- AGR 1-06** / QualiPac

RÈGLEMENTATION

- TRV 8-02** / Aides financières 
- TRV 8-06** / F-GAS 

CLIMATISATION

- CLM 1-56** / Démarche commerciale - Conseil
- TRV 1-57** / Démarche commerciale - Expert
- CLM 8-54** / Découverte technique 
- CLM 1-53** / Installation
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV
- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-01** / Préparation
- AGR 1-05** / Manipulations
- AGR 1-03** / Examen

PARTICIPANTS

| NOM | PRÉNOM | E-MAIL DU PARTICIPANT | DATE | LIEU |
|-----|--------|-----------------------|------|------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr